

Lundi 08 Avril  
11h00-15h00

**PEPINIERES  
D'ENTREPRISES**

8 RUE DE L'ARTISANAT

À BIENTÔT DANS NOS LIEUX DE COLLECTE !

### Déontolo quoi?

[anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr](mailto:anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr)

Déontologie, ou ensemble des devoirs qu'impose à des professionnels l'exercice de leur métier. Une charte précisant ces devoirs, ainsi que les règles qui en découlent, a été adoptée lors du dernier conseil communautaire, mardi soir. Et sa lecture vous permettra de trouver des réponses claires à des questions que certains d'entre nous ont forcément dû se poser dans le cadre de leur activité. Quelques exemples parmi d'autres : j'ai lancé une consultation pour un marché public, un candidat potentiel se présente à l'accueil avec des boîtes de chocolats. Je fais quoi ? Je suis invité à un séminaire et le repas est offert par un grand groupe partenaire de la structure qui m'a convié, puis-je y participer ? Et comme rien ne l'interdit, on poursuit cette réflexion [ici](#).

### 57 - 43

[anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr](mailto:anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr)

Autre rapport qui a retenu l'intérêt, mardi soir, celui sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein d'Ardenne Métropole. Avec à la clef quelques données que votre Lettre hebdo vous livre. A commencer par la principale, à savoir la proportion d'hommes et de femmes parmi les agents communautaires : au 31 décembre 2017, sur les 629 agents exerçant leurs fonctions sur des postes permanents, 273 étaient des femmes (43 %) et 356 des hommes (57 %). De manière plus précise, catégorie par catégorie, les « A » sont à 47 % des femmes, les « B » à 56 % et les « C » à 38 %. Enfin, les femmes ont représenté deux tiers des candidats à l'expérimentation du télétravail, lancée en début d'année. Une petite pause...

### Primitif

[catherine.truillard@ardenne-metropole.fr](mailto:catherine.truillard@ardenne-metropole.fr)

Mais on ne va pas se le cacher, le « gros morceau » de ce conseil communautaire était constitué par la présentation et le vote du budget primitif 2019 de notre collectivité. L'occasion de rappeler quelques données essentielles, notamment le rappel de l'étroitesse de la sente budgétaire sur laquelle chemine d'un bon pas Ardenne Métropole depuis sa création, le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cumulées depuis cette date, les baisses de dotation successives qui nous ont touchés représentent la modique somme de 13 millions d'euros. Mais les efforts constants effectués en matière de fonctionnement ont permis (et permettent toujours...) à notre communauté d'agglomération de ne pas toucher aux taux d'imposition tout en maintenant une capacité d'investissement élevée. Bravo à tous !

### Sang pour sang

[celine.geoffroy@interfaces-fr.com](mailto:celine.geoffroy@interfaces-fr.com)

La pépinière d'entreprises du Val de Vence organise le lundi 8 avril une séance de don de sang à laquelle nous sommes tous invités à participer, agents, élus et même salariés des entreprises voisines de la pépinière, rassemblés sous la bannière « *je suis pro je donne à côté de mon bureau.* » Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce à nos dons. Sachant qu'il n'existe aucun produit susceptible de se substituer au sang que vous offrez. Concrètement, vous serez accueilli à la pépinière entre 11 heures et 15 heures, 8 rue de l'Artisanat. N'oubliez pas de vous munir d'une carte d'identité, en cas de premier don... et de passer auparavant sur votre balance : vous devez peser au moins 50 kg pour pouvoir donner ! Aucun rapport (à une lettre près...), donc pour le plaisir.